Partie I : Les travaux de fin d'exercice

3- Les amortissements

3-1 Généralités sur les amortissements

✓ Définition :

L'amortissement correspond à la perte de la valeur jugée irréversible en raison du temps, de l'usure, des changements de technologie (obsolescence), ou de toute autre cause

√ Rôle de l'amortissement

L'amortissement a pour rôle :

- 1- d'étaler le coût d'une immobilisation sur plusieurs exercices ;
- 2- de prélever sur le résultat, des ressources dans le but de financer le renouvellement de l'investissement (donc un élément de l'autofinancement) ;
- 3- de faire profiter à l'entreprise des économies d'impôts : l'amortissement est constaté dans les charges ;

✓ Les immobilisations non amortissables

Certaines immobilisations ne se déprécient pas avec le temps : elles sont donc non amortissables :

- fonds commercial;
- terrains:
- immobilisations financières.

3-2 Types d'amortissements

Généralement, on distingue deux modes ou procédés d'amortissement : linéaire (constant) et dégressif :

3-2-1 Amortissement linéaire ou constant

✓ Principe

Selon le procédé d'amortissement constant, le montant de la dépréciation annuelle reste constant pendant toute la vie de l'immobilisation en entreprise.

✓ Terminologie

- Valeur d'entrée ou valeur d'origine : notée « VE »
- Pour les biens acquis : la valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition : VE = Coût d'acquisition

Coût d'acquisition

Prix d'achat (nets des réductions et des taxes récupérables)

- + Charges liées au prix d'achat (droits de douanes et taxes non récupérables)
- + Charges accessoires d'achat (transport, frais de transit, assurances sur le Transport, frais de réception)
 - + Charges d'installation
- Pour les biens produits ou crées par l'entreprise : la VE est égale au coût de production

VE = Coût de production

- Pour les biens acquis a titre gratuit : la VE est égale à la valeur actuelle : VE = VA

Remarques:

- Selon le principe du coût historique la VE ne peut pas être modifiée tant que l'immobilisation est inscrite au Bilan.
- Les immobilisations sont inscrites au Bilan avec leurs **VE HT** sauf pour les voitures de tourisme : La VE est comptabilisée TTC (car la TVA n'est pas récupérable).

• Début de calcul de l'amortissement

À partir <u>du premier jour du mois d'acquisition ou de production des biens</u>. Toutefois, lorsqu'il s'agit de biens qui ne sont pas utilisés immédiatement, l'entreprise <u>peut différer</u> leur amortissement jusqu'au premier jour du mois de leur <u>utilisation</u> <u>effective</u> (mise en service).

• Durée de vie probable : notée « N »

C'est le nombre d'exercices d'utilisation normale de l'immobilisation, lequel est apprécié en fonction de facteurs physiques (usure ...) ou économiques (obsolescence, marché ...) qui la conditionnent.

Toutefois, l'entreprise peut choisir une durée d'utilisation du bien inférieure à sa durée de vie.

• Taux d'amortissement : noté « tx »

Il est calculé en fonction de la durée de vie :

Les taux usuels préconisés par l'administration fiscale sont :

- Bâtiments 4 à 5 % (durée 20 à 2 5 ans)
- Matériel et outillage 10 % (durée 10 ans)
- Matériel de transport 20 à 25 % (4 à 5 ans)
- Mobilier, matériel de bureau, matériel informatique 10 % (10 ans)

• Annuité d'amortissement : noté « a »

Dans le cas de l'amortissement linéaire, l'annuité est constante sur la durée de vie du bien. Elle représente la **dépréciation annuelle** de l'immobilisation.

• Cumul d'amortissement : noté « CA »

C'est la somme des annuités pratiquées depuis l'acquisition de l'immobilisation :

Cumul d'amortissement = \sum des anuités

Cumul d'amortissement N = Cumul d'amortissement N-1 + annuité N

$$CA = VE \times \frac{tx}{100} \times \frac{k}{12}$$

k constitue le <u>nombre de mois</u> passé depuis l'acquisition de l'immobilisation

Important: (cette formule est valable seulement pour l'amortissement constant)

Valeur nette d'amortissement : notée « VNA »

La VNA constitue la valeur de l'immobilisation à une date donnée compte tenu des dépréciations constatées

VNA = VE - Cumul d'amortissement

✓ Plan d'amortissement

1ier cas: Immobilisation acquise au début de l'exercice

Exemple: L'entreprise « **AMITA** » acquis le 02/01/2007 une machine « **XM** » aux prix TTC de 120 000 DH (TVA 20%). Frais de transport 8 000 DH HT, frais d'installation 12 000 HT. Le règlement a été effectué par chèque bancaire. La durée de vie probable de cette machine est de 5 ans. L'entreprise pratique l'amortissement constant.

Tableau 1: Plan d'amortissement de la machine « XM »

Tablead 1 Flatt a difference de la filacitime « Alvi »							
Immol	Immobilisation:		Coût d'acquisition (VE):				
Mach	ine « XM »						
Date de mi	ise en service :	Mode d'a	mortissement:	Taux:			
			onstant	%			
Période	Valeur d'entrée	Annuité	Annuité Amortissements				
			Cumulés	d'amortissement			

<u>2ème Cas : Immobilisation acquise au cours de l'exercice</u>

Exemple: supposons que la machine « XM » est acquise le 18/04/2007. Dresser le tableau d'amortissement

Tableau 2: Plan d'amortissement de la machine « XM »

Immo	Immobilisation:		Coût d'acquisition (VE):	
Mach	Machine « XM »			
Date de m	ise en service :	Mode d'a	amortissement:	Taux:
		C	Constant	%
Période	Valeur d'entrée	Annuité	Annuité Amortissements	
			Cumulés	

Cas Particulier:

Pour les immobilisations en non-valeurs : l'annuité d'amortissement doit être calculée proportionnellement au nombre d'années ; quelque soit le mois d'engagement de l'immobilisation en non-valeurs. Donc pas d'application du prorata temporis.

3-2-2 Amortissement dégressif

✓ Loi:

La loi de finances pour 1994 a institué sur option le système de l'amortissement dégressif pour les équipements acquis à compter du 01/01/1994.

Ce système, d'origine fiscal, permet un amortissement décroissant ; les annuités étant plus fortes au départ.

<u>Sont exclus</u> de la pratique du système dégressif : l'immobilisation en non valeurs, les constructions et les voitures personnelles.

✓ Taux d'amortissement

Taux dégressif = Taux constant x coefficient

Les coefficients dépendent de la durée de vie de l'immobilisation

Durée de vie de l'immobilisation	Coefficient				
3 et 4 ans	1,5				
5 et 6 ans	2				
Plus de 6 ans	3				

✓ Annuité d'amortissement

Annuité dégressive = VNA au début de l'exercice x taux dégressif

✓ Plan d'amortissement dégressif

1ier cas: Immobilisation acquise au début de l'exercice:

Exemple: prenons l'exemple de la machine « XM », date d'acquisition le 02/01/2007. Dresser le tableau d'amortissement

Tableau 3 : Plan d'amortissement dégressif de la machine « XM »

Immobilisation:			Coût d'acqu	isition (VE) :		Durée :	
Ma	Machine « XM »						
Date de	Date de mise en service :		e en service : Mode d'amortissement :			Taux:	
			Dégr	essif	%		
Période	VNA en début de	Taux	Annuité	uité Amortissements VNA en fin de		Taux	Taux
	période	retenu		Cumulés	période	dégressif	constant

Règle:

Le taux retenu est le taux dégressif jusqu'à ce que ce dernier devient inférieur au taux constant ou encore l'annuité est dégressive jusqu'à à ce que l'annuité constante devient supérieure.

2ème cas : Immobilisation acquise en cours d'exercice

Exemple: supposons que la machine « XM » est acquise le 20/07/2007. Dresser le tableau d'amortissement dégressif.

Tableau 4: Plan d'amortissement dégressif de la machine « XM »

	Immobilisation : Machine « XM »				Durée :			
Date de n	nise en service :	М	Mode d'amortissement :			Taux :		
			Dégr	essif		%		
Période	VNA en début de	Taux	Taux Amortissements		VNA en fin de	Taux	Taux	
	période	retenu	Annuité	Cumulés	période	dégressif	constant	

3-3 Comptabilisation				
Exemple : Prenons l'exemple de la mach	nine « XM » (Tableau 1):			
✓ Comptabilisation de l'acquisition	n			
	02/01/2007			
✓ Comptabilisation de l'annuité a	 u 31/12/2010			
	31/12/2010			
[L'amortissement			
Constatation d'une perte de valeur		Constatation de l'a	un bien d'actif	de la
Compte de charge à débiter		Compte de la	♥ classe 2 à crédite	:r
← 6191- 6192- 6193 - Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations			ortissement des bilisations	

✓ Extrait du grand livre au 31/12/2010

6193- DEA des Immobilisations corporelles **28332-** Amortiss

28332- Amortissements du matériel et outillage

31/12/2010:24 000			au 31/12/2007
			au 31/12/2008
			au 31/12/2009
	SD = au 31/12,	/2010	au 31/12/201
		ec.	

✓ Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2010

N°	Intitulé du compte	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et outillage		
28332	Amortissements du matériel et outillage		
6193	DEA des immobilisations corporelles		

✓ Extrait de la balance après inventaire au 31/12/2010

N°	Intitulé du compte	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et outillage		
28332	Amortissements du matériel et outillage		
6193	DEA des immobilisations corporelles		

✓ L'incidence de l'amortissement sur le Bilan :

Extrait du Bilan au 31/12/2010

			N- 1 (2009)	
ACTIF	Brut	Amort.	Net	Net
	(VE)	et prov. (CA)	(VNA= VE-CA)	
Immobilisations corporelles © Installations techniques, matériel et outillage				

✓ Incidence de l'amortissement sur le CPC

Extrait du CPC au 31/12/2010

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Dotations aux amortissements			
Charges financières		Produits financiers	
Charges non courantes		Produits non courants	
Total		Total	

La dotation aux amortissements réduit le résultat, mais n'a aucune influence sur la trésorerie.

3-4 Cession

Exemple:

La machine « XM » a été cédée le 25/06/2010 au prix de $40\,000$ DH réglé par chèque bancaire. La machine est supposée acquise, au prix de 120 000 DH, le 02/01/2007 et amortie sur 5 ans selon le mode linéaire (constant). Aucune écriture n'a été constatée au moment de la cession.

✓	Constatation de la cession :					
		25/06/2010				
✓	Constatation de la dotation (ar	nnuité) complé	mentaire :			
		31/12/2010				
				[
✓	Constatation de la sortie de la	machine « YM	w.*			
•	Constatation de la sortie de la	macimie « XIVI	<u>" .</u>		CA	VNA
		31/12/2010			/ OA	VIVA
		31/12/2010				(VE)
✓	Résultat/cession					
	t/ cession = Prix de cession (PC	C) – VNA				
	=					
	=					
l e résu	Itat sur cession est positif, il s'a		value de cession. Dans le	cas contrair	e on narle	de moins-value de
cession		igit <u>a une pius-</u>	Value de dession.	cas contrain	c, on pane	ne <u>moins value ue</u>
Remarc						
Les <u>imr</u>	nobilisations en non valeurs sol	nt retirées du b	ilan à l'expiration de l'amo	ortissement.		
Exempl	e:					

Des frais de constitution ont été supportés par l'entreprise « SADEK » au cours de l'exercice 2006 pour un montant de

12 000 DH. Elle a décidé de les amortir sur 5 ans. Au 31/12/2010, ces frais sont totalement amortis.

31/12/2010

3-5 Les ETIC (Etat des Informations Complémentaires)

TABLEAU DES IMMOBILISATION AUTRES QUE FINANCIERES (Etat B2)

Nature	Brut début		Augmentation	s		Brut fin			
	d'exercice	Acquisition	Production	Virement	Cession	Retrait	Virement	d'exercice	
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS									
. Frais préliminaires									
. Charges à répartir sur plusieurs exercices									
. Primes de remboursement des obligations									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			Immobilisa	tions	Brut fin = brut début +				
. Immob. en recherche et développement			possédées	par		augmentations - diminutions			
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires			l'entreprise	au					
. Fonds commercial			début de l'a	nnée	_				
. Autres immobilisations incorporelles									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
. Terrains									
. Constructions									
. Installations techniques, matériel et outillage									
. Matériel de transport									
. Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers									
. Autres immobilisations corporelles									
. Immobilisations corporelles en cours									

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (ETAT B2 BIS)

Immobilisations amorties	Cumul début d'exercice ▶	Dotations de l'exercice		Amortissements sur immobilisations sorties		Cumul fin d'exercice			
	(C1)		(C2)		† (C3)		f (C4)		
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS	\								
. Frais préliminaires	\			Annu	ités		1		
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1	\						C4	= C1 + C2 - C3
. Primes de remboursement des obligations	Cumul à recher	che	r				1		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	dans la balance	ce ire ou			Amo	ortisser	ments		
. Immob. en recherche et développement						mulés de			
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	avant inventair					nmobilisation dée ou retirée du			
. Fonds commercial	dans le Bilan								
. Autres immobilisations incorporelles	d'ouverture (au	u							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	01/01/N)				Bila	ın.			
. Terrains				L					
. Constructions									
. Installations techniques, matériel et outillage									
. Matériel de transport									
. Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	_								
. Autres immobilisations corporelles	_								
. Immobilisations corporelles en cours	<u> </u>						<u> </u>		